



## Compte-Rendu Sommaire du Conseil Municipal du 24 juin 2020

### Étaient présents :

Pierre CAREIL, Christine VERONNEAU, Jean-Philippe GARNIER, Claudie MAUPETIT, Denis DUJARDIN, Myriam MESLEM, Romain GADE, Isabelle THOUZEAU, Jacques BOSSARD, Léone BRODU, Bernadette BOUNAUDET, Alexandre CARPENTIER, Anne-Marie EVEILLE, François SARTORI, Dominique DERLAND, Maryvonne GUILBAUD, Sébastien GUINET, Jacqueline POILVÉ.

### **Le Conseil Municipal a :**

- 1- **ÉLU** Denis DUJARDIN, délégué titulaire et Jean-Philippe GARNIER, délégué suppléant au Comité Territorial de l'Energie du SyDEV
- 2- **PROCÉDÉ** au tirage au sort de 6 personnes à partir de la dernière liste électorale pour le jury criminel de la Cours d'Assises de la Vendée pour l'année 2021
- 3- **MODIFIÉ** le règlement intérieur du Conseil Municipal de Sainte Gemme la plaine, en changeant le nombre de membres désignés dans les commissions extra-municipales et en ajoutant un paragraphe sur la confidentialité des échanges faits lors de ces commissions
- 4- **DÉSIGNÉ** en conséquence de nouveaux membres pour les Commissions Bâtiments/Patrimoine/Réseaux, Voirie/Éclairage public/Cimetière, Urbanisme, Développement durable/Embellissement/Attractivité commune/Tourisme, Agriculture et Développement économique/Relations commerces, artisanat, marchés
- 5- **ACCEPTÉ** un don de 2 500,00 Euros du Maire et des Adjointes du précédent mandat qui ont souhaité participer, à titre personnel, au financement des charges de la Commune pendant la crise sanitaire de l'épidémie de COVID-19
- 6- **ANNULÉ** un mois de loyer pour tous les locataires professionnels de la commune et **REPORTÉ** 1 autre mois de loyer sur l'année 2021.
- 7- **VALIDÉ** le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz (RODP) de 473 Euros et le montant de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public Gaz (ROPDP) de 130 Euros pour l'année 2020.
- 8- **CONSERVÉ** les taux d'imposition de la Taxe Foncière (Bâti) et la Taxe Foncière (Non Bâti) de 2019, à savoir les taux respectifs de 19.72 % et 59.54 %
- 9- **ADOPTÉ** la mise en place de la prime exceptionnelle COVID-19 pour certains agents avec un budget plafonné à 1950.00 Euros
- 10- **CRÉÉ** un poste d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe dans le cadre d'une promotion interne d'avancement de grade d'un agent.
- 11- **VALIDÉ** le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020, dans un premier temps.